

Informations générales

L'Etat civil du canton de Vaud réunit sur un même lieu l'Office de l'état civil et son Autorité de surveillance. Il offre un ensemble de prestations en matière d'état civil, du droit de la personne et du droit de la famille.

1) Nous sommes compétents pour traiter :

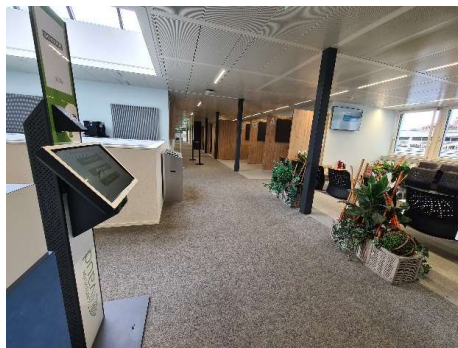
- votre demande de mariage ;
- la conversion de votre partenariat enregistré en mariage ;
- votre demande de reconnaissance en paternité ;
- votre demande de changement de nom ou de reprise de nom de célibataire ;
- votre demande de changement de sexe ;
- une demande d'adoption ;
- les demandes de reconnaissance et de transcription d'un événement d'état civil survenu à l'étranger pour vous ou votre famille ;
- votre demande de consultation des registres et de recherche généalogique.

2) Nous nous occupons d'enregistrer :

- la naissance de votre enfant ;
- le décès d'un membre de votre famille.

3) Nous délivrons des actes d'état civil :

- sur le statut individuel ou familial **si vous êtes originaire du canton de Vaud** ;
- sur un événement (naissance, mariage ou décès) **si celui-ci est survenu dans le canton de Vaud** ;
- sur une déclaration (reconnaissance en paternité, sexe ou nom) **si celle-ci a été signée dans le canton de Vaud.**



Vous pouvez nous contacter :

- Par e-mail : etat.civil@vd.ch
- Par téléphone : 021 557 07 07
(tous les matins du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30)

Les commandes d'actes peuvent s'effectuer sur notre site internet que nous vous invitons à visiter grâce au lien suivant :



Vous pouvez aussi vous rendre à notre office sans rendez-vous

(du lundi au vendredi de 08h00 à 16h30, non-stop ; 4^{ème} étage avenue de Sévelin 46, 1004 Lausanne)